L'occupation de la Thessalie

Londres, 31 mai. — On télégraphie de Constantinople au *Morning Post* :

« La *Gazette turque* d'aujourd'hui annonce que, puisque la Turquie occupe la Thessalie, les exequatur accordés aux consuls alors que ce territoire était en possession des Grecs ne sont plus valables, que les consuls doivent à présent faire une demande à la Porte pour obtenir de nouveau l'exequatur.

« Edhem pacha a demandé au ministre de la guerre d'envoyer de nouveau un contingent de gendarmerie de mille hommes pour assurer le maintien de l'ordre dans les districts occupés. »

LA MÉDIATION DES PUISSANCES

Renseignements anglais

Londres, 31 mai. — Le correspondant du *Times* à Constantinople dit que, dans les milieux politiques ottomans, on estime généralement que la médiation des puissances n'a fait jusqu'à présent que très peu de progrès.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Athènes apprend que des représentations ont été faites aux grandes puissances, stipulant que le gouvernement du roi Georges serait très reconnaissant envers les puissances si, par leur médiation elles obtenaient la prolongation de l'armistice durant la durée des négociations de paix.

Si l'on en croit le correspondant du *Daily Chronicle* à Rome, l'ambassadeur d'Italie à Constantinople aurait fait connaître que le sultan ne paraissait guère disposé à faire droit aux demandes des puissances. Il désire particulièrement conserver la Thessalie, qu'il considère comme province turque.

On croit à Constantinople, d'après le même correspondant, que le sultan est secrètement soutenu par l'Allemagne.

Renseignements allemands

Berlin, 31 mai. — La *Gazette de la Croix* dit qu'on trouvera à Constantinople de grandes difficultés pour faire accepter les conditions de la paix. Elle ajoute que le mouvement populaire musulman signalé en faveur de l'occupation de la Thessalie est factice, qu'il est dû à un ordre venu du Palais.

La *Gazette de Cologne* commentant les déclarations de M. Raiti, d'après lesquelles la Grèce ne serait pas en mesure de payer une indemnité, dit, dans un article apparemment inspiré, que les grandes puissances garantiraient à la Grèce l'intégrité de son territoire si elle ne s'oppose pas aux volontés de la fédération européenne.

La Grèce devra forcément payer une indemnité de guerre considérable et sera, par suite, obligée de réduire l'effectif de son armée de 20,000 hommes sur le pied de paix. Son seul objectif doit être maintenant d'assurer l'ordre et la tranquillité à l'intérieur et sur ses frontières. Le maintien de la flotte doit également être abandonné.

Berlin, 31 mai. — Le correspondant de la *Gazette de Cologne* à Athènes attribue à M. Raiti un propos, disant que le retrait des troupes grecques de Crète n'indique pas un renoncement définitif, mais bien momentané, et que nulle puissance ne pourrait empêcher la Grèce de faire l'annexion quand le moment sera venu.

Les négociations de paix

Constantinople, 31 mai. — Répondant à la deuxième communication des ambassadeurs du 29 mai, la Porte insiste pour qu'un armistice de quinze jours soit signé. L'armistice pourra être renouvelé au cas où les négociations pour la paix ne seraient pas conclues avant l'expiration. La Porte, toutefois, est désireuse que la paix soit conclue dans le plus bref délai.

Les avis d'Athènes annoncent que le gouvernement hellénique est prêt à signer un armistice militaire.

Constantinople, 30 mai. — Le trône du Sultan reconnaît formellement un armistice de quinze jours ayant commencé le 29 mai, ce fait a été communiqué aux puissances. De nouvelles instructions en conséquence ont été envoyées à Edem Pacha.

Le roi Georges au tsar

On mande d'Athènes, au *Standard* :

« Samedi, le roi a eu une entrevue de deux heures avec le ministre de Russie.

» A l'issue de cette entrevue, le roi a adressé au tsar une longue lettre dans laquelle il le prie d'intervenir au nom de la Grèce et d'imposer les conditions de paix au sultan. »

Le prince héritier de Grèce

Vienne, 31 mai. — Les journaux signalent un bruit répandu à Athènes et d'après lequel le prince héritier aurait adressé à son père une lettre dans laquelle il déclare renoncer à régner sur un peuple qui fait preuve de tant d'ingratitude.

EN CRÈTE

Candie, 31 mai. — La conduite d'eau est coupée. Les agressions continuent. La population est armée.

Un magasin imbibé de pétrole a été incendié hier.

On mande de la Canée au *Standard* :

« Les insurgés ne manifestent aucune disposition de retourner chez eux avant le départ des Turcs.

» Toutefois, il faut reconnaître que les chrétiens ont cessé d'être les agresseurs.

» Vendredi soir, des musulmans ont fait irruption dans un village près de Candie, ont massacré quatorze personnes et ont enlevé de nombreux habitants. »

Le *Standard* pense que cette razzia aura de sérieuses conséquences.

La Canée, 31 mai. — Les Turcs sont sortis de Candie, et ont attaqué les insurgés et enlevé les bestiaux.

D'après les derniers renseignements, quinze personnes dont deux femmes exactement, ont été massacrées, vendredi dernier, dans un village des environs de Candie, par les bachi-bouzoucks.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 31 mai 1897

Présidence de M. Henri Brisson, président

La séance est ouverte à deux heures quinze.

TRIPATOUILLAGES

Au bureau, une vive discussion, que le Président s'évertue à calmer, s'engage entre MM. Jules Legrand, Fournol et les secrétaires MM. Codet, Jourde et Mougeot.

Il s'agit de tripatouillages dans le dépouillement des scrutins, à la séance de samedi.

La lecture du procès-verbal terminée, M. Jules Legrand, (Basses-Pyrénées) vient protester contre des erreurs commises par le bureau.

M. Jules Legrand. — Mes collègues, MM. Plénon, Berdoly et moi avons voté contre la pénalité sur l'ordre du jour de M. Delcassé. Nous avons la certitude absolue que, sur 500 un bulletin bien dans l'urne. Or, nous sommes portés à l'*officiel* comme nous étant abstenus. Je ne m'explique pas une pareille erreur ; elle est tout à fait bizarre.

La Chambre comprendra notre étonnement (très bien sur un grand nombre de bancs) ; j'espère que l'on voudra bien me dire *comment* ce regrettable phénomène a pu se produire.

M. Brisson. — Il est impossible au président de la Chambre de fournir une explication à ce sujet. Nous avons tous été victimes d'erreurs de ce genre. (Exclamations au centre et à droite.)

Le bureau de la Chambre prendra des mesures pour qu'elles ne se renouvellent pas.

M. Fournol. — Je joins la protestation de plusieurs de mes collègues et la mienne à celle de M. Legrand. Il ne faut pas que de pareilles choses se reproduisent ; tous les partis y sont intéressés.

M. Mougeot, *furieux*, veut escalader la tribune.

M. Brisson. — Mais, M. Mougeot, personne ne songe à incriminer le bureau ! Vous n'avez rien à ajouter à ce que votre président vient de dire.

M. Chautemps. — Je suis porte comme m'étant abstenu dans le vote sur l'ordre du jour de confiance ; je déclare que j'ai voté contre.

M. Brisson. — Vous voyez, Messieurs, que des erreurs se sont produites dans tous les sens. (Rires au centre).

L'incident est clos.

Le président lit ensuite une lettre de M. Vuillot, élu sénateur, qui donne sa démission de député.

La Chambre adopte une proposition fixant les conditions d'avancement pour le grade de vice-amiral et un projet ayant pour objet d'autoriser l'établissement de surtaxes locales temporaires applicables aux marchandises et aux voyageurs de provenance ou à destination d'une gare de chemin de fer.

LE PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

M. Cobet. — La Banque de France a fait ses preuves. La solidité de son crédit est indiscutable. Le projet contient du reste un certain nombre d'améliorations, mais qui ne sont pas encore suffisantes. Le terme de 30 jours, par exemple, est insuffisant pour l'agriculture. Il s'agit de mettre à la portée du cultivateur des sommes pour une année. La terre a besoin de crédit, il importe de venir à son secours.

M. Binot, président de la commission. — La Banque d'État procède d'une idée fausse et l'histoire de tous les peuples en fait foi. Il ne faut pas plus exagérer le mérite des constitutions financières que celui des constitutions politiques. Avant tout, il importe de rendre hommage à la prévoyance de la France.

L'idéal est de donner à une Banque d'émission, un gouvernement qui soit indépendant, à la fois, de l'État, et des actionnaires.

La Banque de France a, dernière elle, un passé de forces auquel on ne saurait toucher. (Applaudissements).

En 1870, elle a fait son devoir.

M. Rouanet. — Allons donc !

M. Binot. — Elle a protesté contre le cours forcé ; ce qu'il faut faire c'est traiter loyalement avec elle, en défendant les droits de l'État, en ayant les yeux ouverts sur les dividendes des actionnaires, mais sur les intérêts permanents du malheureux. (Applaudissements).

A l'occasion du renouvellement du privilège, il est injuste de dire que les petits commerçants sont exclus de la Banque ; au contraire, c'est le gros papier qui se détourne d'elle, parce qu'il trouve, ailleurs, des tarifs de faveur ; qu'on prenne garde d'infliger, aux petits porteurs, une apparence d'injustice, en permettant à la Banque, d'exiger des garanties différentes, et d'accepter des billets à deux signatures.

La Banque est calquée de l'État, et le sera de plus en plus. (Très bien).

En ce qui concerne l'émission, la Banque est désintéressée ; en développant la circulation, c'est elle qui rend un service à l'État.

Le stock de monnaie métallique que possède la Banque empêche le relèvement subit des taux de l'escompte. Personne n'est maître de la circulation et on devrait laisser, à la Banque, le soin de fixer elle-même le chiffre de son émission.

Le projet impose, à la Banque, une redevance de 2.000.000. Ce n'est pas là une intrusion dans les affaires de la Banque.

Reste la question des relations de la Banque avec l'agriculture. Il n'est pas possible de demander à la Banque de prêter à long terme ; elle escompte déjà les effets des agriculteurs et non, parfois, sans danger.

Il est impossible de changer les conditions générales pour faire une faveur aux agriculteurs. Que ceux-ci créent comme en Allemagne, le crédit à la base, en se formant en petite mutualité, qui deviendront des personnes ayant crédit en banque.

En attendant, on pourrait créer des banques régionales avec le concours des intéressés eux-mêmes. Rappelez-vous le mot de M. Thiers en 1840 :

« Il s'agit de savoir si le crédit de la France sortira affaibli de la discussion. » C'est pourquoi la Chambre votera le projet. (Double salve d'applaudissements sur presque tous les bancs, sauf à l'extrême gauche.)

M. Ribot, en s'en retournant à son banc, est vivement félicité, notamment par MM. Méline et Cochery.

Séance demain ; la séance est levée à six heures quinze.

SÉNAT

Séance du lundi 31 mai 1897

Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à 2 heures 20.

LES DROITS SUR LES PLOMBS

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à l'établissement d'un droit d'entrée sur le plomb, ses minerais enrichis et ses dérivés divers.

L'urgence est déclarée.

M. Pourrier demande au Sénat de ne pas voter les droits proposés par la commission, qui favoriseraient la constitution d'un monopole pour le commerce du plomb et d'accepter le texte voté par la Chambre qui maintient le *statu quo*.

M. Monsservin, rapporteur, appuie le projet de la commission qui est combattu par M. Marquis.

A son tour, M. Boucher, ministre du commerce, demande au Sénat, de voter le texte de la commission, car il permettra, aux mines françaises, de produire la moitié du plomb nécessaire au pays.

Après une nouvelle intervention de M. Poirier, et celle de M. Grivart, M. Reymond déclare que ce n'est pas un droit minime de 1 fr. 50 qui élèvera l'industrie minière, et qu'il ne votera pas la loi.

L'article premier (projet de la commission), établissant un droit d'entrée sur le plomb, ses minerais enrichis et ses dérivés divers, est adopté par 150 voix contre 88.

L'article 2 est adopté à mains levées.

L'ensemble du projet est adopté par 143 voix contre 54.

La séance est levée à 5 h. 55; séance demain.

NOUVELLES DU JOUR

Maires suspendus de leurs fonctions

Bordeaux, 31 mai. — M. Princeteau, maire de Saint-Vincent-de-Paul, a été suspendu de ses fonctions par le préfet de la Gironde, pour avoir refusé d'afficher dans la commune le discours de M. Brisson.

Auch, 31 mai. — M. J. Lazies, maire de Marmès, ancien lieutenant de cavalerie démissionnaire, qui avait refusé d'afficher le discours de M. Brisson, vient, par arrêté du préfet de Gers, d'être frappé d'une suspension d'un mois.

Les funérailles des victimes de la catastrophe de Pise

Pise, 31 mai. — Les funérailles des victimes de la catastrophe de Pise, ont été célébrées ce soir, en grande solennité, à l'église Saint-Nicolas. Les cercueils avaient été transportés dans des fourgons d'artillerie. Les autorités et une foule considérable y ont assisté. L'archevêque entouré de son clergé a donné l'absoute. D'innombrables et splendides couronnes avaient été déposées sur les bières. Les magasins sont fermés en signe de deuil.

Les poursuites contre Crispi

Bologne, 31 mai. — C'est mercredi que M. Crispi a présenté au juge d'instruction de Naples une protestation formelle contre la procédure ouverte contre lui.

Il y déclare que les actes incriminés s'étant accomplis pendant qu'il était ministre, il ne reconnaît comme tribunal compétent que le Sénat constitué en haute cour de justice.

Néanmoins M. Crispi a déclaré faire élection de domicile à Bologne chez l'avocat sénateur Pueri, chargé avec l'avocat Grampietro de sa défense.

L'opinion commence cependant à s'éloigner de M. Crispi, surtout depuis le procès du Régaldo Acciarito. Celui-ci, on s'en souvient, a persisté à dire que si l'idée de l'attentat avait germé dans son esprit, c'est qu'il était resté tout d'un coup sans travail, à la banque de Naples qui l'employait ayant suspendu des travaux en cours, à la suite des escroqueries Favilla-Crispi. Et l'idée commence à se faire jour et à s'implanter en Italie que Crispi a fait le malheur de ses compatriotes.

Pèlerins lorrains reçus par le Pape

Rome, 31 mai. — Les sept cent cinquante pèlerins lorrains, avant de quitter Rome hier soir, ont été reçus dans l'après-midi par le Souverain-Pontife.

Rangés dans la salle des tapisseries et dans les galeries des cartes géographiques, ils ont été présentés au St-Père par les cardinaux Langénieux et Perraud et par Mgr l'évêque de St-Dié.

Après les pèlerins se trouvaient dix religieuses appartenant à la congrégation établie par saint Pierre Fourier, et dont l'une a été l'objet d'un miracle signalé de la part du saint fondateur de son institut.

Les parents du nouveau saint étaient également présents.

Le Saint Père a traversé les rangs des pèlerins, les bénissant et leur donnant sa main à baiser. Il a été accueilli par de vives acclamations.

Aujourd'hui le Saint Père a célébré la messe à la salle de la Loggia.

Une ville détruite par un incendie

Christiania, 31 mai. — Hier après-midi la ville de Namsos a été presque complètement détruite par un incendie. Le vent soufflait avec une violence telle qu'il rendait impossible les travaux de sauvetage.

La reprise de l'expédition du Soudan

Le Caire, 31 mai. — A la suite d'avis graves reçus de Wingate-bey, chef du service des renseignements, qui fait partie de la mission anglaise en Ethiopie, des ordres généraux ont été donnés pour la reprise de l'expédition du Soudan.

Mais le plan de campagne de la saison ne sera définitivement arrêté qu'après le retour de la mission qui est attendue ici dans une quinzaine de jours. Les opérations de recrutement vont être poussées avec activité.

Un programme financier a été demandé à sir Elwin Palmer en vue des ressources nécessaires à l'expédition.

Courses de taureaux accidentées

Philadelphie, 31 mai. — Plusieurs toréadors ont été blessés dans les courses qui ont eu lieu hier.

L'un d'eux a succombé à ses blessures. Un taureau qui avait sauté la barrière s'est jeté dans la foule, mais on a pu s'emparer de lui avant qu'il ait pu occasionner des accidents.

Les groupes du Sénat

Paris, 31 mai. — On sait que les trois groupes modérés du Sénat ont consenti à reprendre les relations avec la gauche radicale démocratique. Cette décision a été communiquée aujourd'hui à ce dernier groupe par son président, M. Peytral.

La réunion en a pris acte, mais ce n'a pas été sans quelques tiraillements. MM. Destieux-Junca et Baduel ont très vivement protesté. Le boulitant sénateur du Gers a notamment déclaré qu'il s'opposait à toute espèce de relations avec des groupes réactionnaires.

Les outrages aux bonnes mœurs

Paris, 31 mai. — La commission sénatoriale, chargée d'examiner le projet relatif à la répression des outrages aux bonnes mœurs, a adopté le projet du gouvernement, en l'aggravant toutefois au point de vue de la peine.

La mort de Mme Arnould-Plessis

Une dépêche arrivée ce matin à Paris annonce la mort d'une comédienne célèbre, Mme Arnould-Plessis, ancienne sociétaire de la Comédie Française, qui avait pris sa retraite en 1876.

Mme Arnould-Plessis avait tenu tous les rôles du répertoire avec un incomparable succès, et on peut dire dès son enfance, car elle entrait au conservatoire à l'âge de dix ans sachant par cœur le *Misanthrope*.

Avant de quitter la Comédie française, elle s'était brouillée avec ses co-sociétaires qui lui avaient intenté un procès et avaient obtenu sa condamnation à cent mille francs de dommages intérêts pour s'être fait engager à Saint-Pétersbourg.

Depuis sa retraite, elle avait d'abord habité à Paris l'appartement où mourut Alfred de Musset. Elle s'était retirée ensuite dans un château de la Côte d'Or, où elle est morte d'une attaque de paralysie à l'âge de 78 ans.

Les processions

Paris, 31 mai. — Le tribunal correctionnel de Cosne a confirmé la condamnation, pour crime de procession, à cinq francs d'amende et deux jours de prison infligée à M. le curé-doyen de Donzy par le juge de paix de Donzy.

Nous apprenons que M. le curé de Donzy a reçu l'ordre de se constituer prisonnier dans un délai de six jours.

La population, qui l'adore, ne laissera certainement pas partir sans lui faire l'escorte de ses respectueuses sympathies.

Une magnifique offrande

Paris, 31 mai. — On lit dans le *Figaro* : « M. l'abbé Gardey, vicaire général de Paris, curé de Sainte-Clotilde, dont l'église, récemment érigée par le Pape en basilique mineure, était hier solennellement inaugurée en sa nouvelle qualité sous la présidence du cardinal Richard, a remis à cette occasion au vénérable prélat, au nom de ses paroissiens, la somme de quatre cent trente mille francs pour la souscription ouverte à l'archevêché en vue de l'achat du terrain où s'est produite la catastrophe du 4 mai.

» Cette superbe offrande est le don de joyeux avènement de la basilique de Sainte-Clotilde. »

La mort d'un toréador

Valence, 31 mai. — A quatre heures de l'après-midi, l'espada Fabrilo est mort des suites de la blessure qu'il a reçue à la course de taureaux jeudi dernier.

Un maire incendiaire

Pau, 31 mai. — Le sieur Fondau, maire de Béost, a été arrêté sous la prévention d'incendie volontaire de sa maison, aux Eaux-Bonnes.

L'échiquier vivant

St-Pétersbourg, 31 mai. — Il s'organise pour les 5 et 6 juin (nouveau style), sur le vélodrome de St-Pétersbourg, un tournoi de jeu d'échecs dont les pièces seront toutes figurées par des personnes vivantes costumées et qui donnera la représentation d'un combat livré, en 1848, à Komarna, entre des troupes russes et des insurgés hongrois dont le chef fut fait prisonnier.

Les noirs seront représentés par les Russes, et les blancs par les Hongrois ; les tours, armées de canons, seront traînées par des chevaux, et l'on promet de très brillantes combinaisons de jeu.

Le tournoi se composera de deux parties, dirigées par les meilleurs joueurs d'échecs de Russie, MM. Tchigorine et Schiffers.

A la Chambre des députés de Prusse

Berlin, 31 mai. — A la Chambre des députés de Prusse, la discussion, en troisième lecture, du projet de loi concernant les associations a lieu devant une salle et des tribunes remplies. MM. de Boetticher, de Recte et Schoenstedt sont au banc des ministres.

L'amendement contre les réunions anarchistes et socialistes, présenté de nouveau par les conservateurs libéraux, est rejeté par 207 voix contre 188. (Applaudissements à gauche, murmures à droite).

Les conservateurs libéraux et les conservateurs, à l'exception de M. Stoecker, ancien pasteur de la cour, ont voté pour l'amendement.

La catastrophe de Pise

Pise, 30 mai. — Les dernières nouvelles de la catastrophe d'hier à la cathédrale portent à neuf le total des morts.

Vingt-et-un blessés ont été transportés à l'hôpital. Les autres blessés ont été conduits chez eux.

Parmi les blessés qui avaient été portés à l'hôpital, onze ont pu sortir ce matin. L'état des autres s'améliore sauf pour deux dont les blessures sont très graves.

La plupart des blessés et des morts sont des femmes. Toutes les victimes appartiennent à la population de Pise.

Deux négresses lynchées

La loi de Lynch s'applique encore assez fréquemment aux Etats-Unis, mais l'exécution sommaire de deux femmes est un fait très rare. Le cas vient de se présenter dans l'Alabama. Une vingtaine d'habitants du village de Jeff ont pendu, haut et court, sans autre forme de procès, deux jeunes négresses, Mollie Smith et Mandy Franks, accusées d'avoir empoisonné la famille de Joshua Kelly de Jeff. Mollie Smith a été arrêtée dans la nuit, au moment où elle franchissait la frontière de Tennessee. Mandy Franks a été prise chez elle; elle aurait, dit-on, fait des aveux. Bref, le matin, on a trouvé leurs corps se balançant au bout d'une corde attachée à un arbre sur le chemin de Jeff à Huntsville.

Un rocher en verre

Cette huitième merveille du monde se trouve dans l'Etat de Wyoming, aux Etats-Unis. Elle mesure huit cents mètres de long sur soixante de hauteur et présente la forme et l'apparence d'une colossale muraille de verre très foncé.

Et c'est bien de verre d'origine volcanique, appelé par les savants « obsidienne », qu'est composé ce rocher, dont la formation doit remonter, si on en croit les géologues, à plusieurs milliers d'années.

L'extrémité sud du massif est supportée par une succession de piliers prismatiques de 18 mètres de haut et d'un mètre environ de largeur. Ces piliers sont noirs comme du jais, tandis que la masse vitreuse du rocher, de couleur foncée, est marbrée de veinules rouges, brunes et vertes.

L'épaisseur de la montagne en verre du Wyoming atteint 40 mètres à certains endroits. De loin, quand le soleil vient la frapper de ses rayons, elle ressemble à un énorme diamant noir.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	Lundi 31 mai 1897.
Minuit	48 au-dessus	764 m/m	Variable
1 heure matin	47° »	764 m/m	»
2 heures »	47° »	764 m/m	»

Paris. — Lundi 31 mai 1897. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression venue des Açores, que nous signalions hier, s'est avancée sur le sud de la France (Toulouse, 750 mm). La baisse barométrique est d'ailleurs générale en Europe, et une zone de pressions inférieures à 755 mm. s'étend sur toute la moitié sud, tandis que l'aire de pressions supérieures à 765 mm. a disparu. Le vent est modéré ou assez fort d'entre est et nord sur nos côtes de la Manche et de Bretagne, modéré du sud-est en Provence. Quelques pluies sont tombées sur le nord du continent.

En France, de nombreux orages ont éclaté dans toute la moitié Sud. On a recueilli 5 mm. d'eau à Limoges, 12 à Gap, Toulouse, 7 à Belfort, 2 à Biarritz. La température s'abaisse sur les Iles Britanniques, les Pays-Bas et l'Italie ; elle était ce matin de + 6° à Bodo, Shields, 13° à Paris, 10° à Moscou, 22° à Alger.

On notait + 7° au puy de Dôme, 3° au mont de Ventoux, — 1° au pic du Midi. En France, des orages sont encore probables, surtout dans le Sud, avec température élevée. A Paris, hier, l'après-midi nuageux.

Moyenne d'hier, 30 mai, 16·9, supérieure de 2·5 à la normale. Depuis hier, midi, température maxima, 23·8; minimum de ce matin, 10·2. Baromètre, à sept heures du matin, 755 mm. 1. A la tour Eiffel, maximum : 17·6 ; minimum : 7·9.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête fédérale de gymnastique. — Les derniers préparatifs de la fête fédérale de gymnastique sont poussés activement. Le comité d'organisation a terminé ses importants travaux.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la meilleure exécution possible des nombreux numéros du programme.

Les sociétés qui participeront au concours peuvent être assurées de trouver dans notre ville tout le confort et toute la distraction désirables. Le terrain de la fête, admirablement disposé pour les exercises de toutes sortes, présentera, quand les tribunes seront complètement achevées, un magnifique coup d'œil.

En ville, dans les différents endroits où auront lieu les concours spéciaux, l'aménagement des locaux est déjà terminé. Partout enfin les habitants rivalisent de zèle pour préparer la décoration et l'illumination des maisons particulières.

De son côté, l'administration municipale a fait poser un peu partout les mâts tricolores qui serviront à soutenir les cordons de lampions ou de lanternes vénitiennes.

Notre ville se prépare à recevoir dignement les nombreux étrangers qui pendant trois jours seront nos hôtes.

Tout le succès de la fête dépend maintenant du temps.

Espérons qu'il se montrera clément pendant toute la durée du concours.

A l'occasion de la XXIIIe fête fédérale de gymnastique, une messe sera célébrée à quatre heures et demie, en l'église Saint-Martin, le dimanche 6 juin, fête de la Pentecôte, pour faciliter aux gymnastes l'accomplissement de leur devoir religieux.

La nomination du secrétaire et du sous-secrétaire des Hospices de Roubaix. — Nous avons annoncé que M. Désiré Descamps, secrétaire de la mairie de Croix, avait été nommé secrétaire des Hospices de Roubaix. C'est *sous-secrétaire* qu'il faut lire.

En effet, la commission administrative des hospices a procédé dans sa séance de samedi à la nomination de M. Charles Caron, comme secrétaire-économe des Hospices de Roubaix.

M. Caron exerce, depuis plus de douze ans, les fonctions d'économe des établissements hospitaliers. Dans la matinée, il sera de service à l'Hôtel-Dieu et l'après-midi au secrétariat des Hospices.

Dans la même séance, M. Descamps a été nommé sous-secrétaire des Hospices, spécialement chargé du service financier.

L'Association Saint-Louis des anciens élèves des Frères, a tenu lundi soir une réunion générale de ses membres, à sept heures et demie, dans la salle des fêtes du Cercle de la Concorde, qui a été mise gracieusement à leur disposition.

Les groupes de sections composés des jeunes gens sortis récemment, ou depuis quelques années des écoles de leur quartier respectif avaient été convoqués à cette réunion. Ils y sont venus avec un empressement qu'on ne saurait trop louer. Les huit groupes y étaient largement représentés. Aussi l'assemblée qui comprenait plus de quatre cents assistants, présentait-elle un aspect des plus variés et des plus attrayants par le mélange de tous les âges et de tous les caractères.

En retour de l'invitation qui leur avait été adressée pour établir entre eux un lien d'union fécond en bons résultats pour l'avenir de l'association, les groupes s'étaient concertés pour donner à leurs aînés une séance récréative qui a été admirablement réussie et dont tous les numéros ont été chaleureusement applaudis.

M. [illegible] Harmonie » du demi-pensionnat Saint-Louis dont l'exécution dirigée par M. Alfred Tarbelin mérite, sans restriction, les plus sincères éloges.

Nous devons ensuite comprendre dans une mention spécialement flattense, pour les talents divers dont ils ont fait preuve, MM. A. Duthoit, du T.-S. Rédempteur; F. Nivesse et G. Guyot, de St-Bruno, les membres du groupe du Sacré-Cœur qui ont interprété la saynette « Bigny les-ventouses, » Dubar et Mouchard, du demi-pensionnat St-Louis; Selosse et Van Velden, de Notre-Dame; Gervais, de Ste-Elisabeth; Vandenbrouck et Kete-lers, de St-Joseph.

Constatons aussi le précieux concours donné par M. Eug. Deleporte, qui a tenu le piano d'accompagnement.

Au cours de la séance qui, en l'absence de M. Florin-Chopart, le dévoué président, de l'Association Saint-Louis, était présidée par M. Aimé, MM. Edouard Desbouvries et Eug. Lecomte, tous deux anciens élèves des Frères, ont pris la parole.

Le premier a présenté le rapport sur la situation morale et financière de l'Association. Après avoir préalablement remercié le président et l'administration du Cercle de la Concorde de la gracieuse hospitalité accordée en toutes circonstances, il a exposé le but de la réunion et la nouvelle organisation des groupes de quartiers dont les membres sont destinés à remplacer les anciens dans le groupe central de l'Association et à grossir le nombre de ses adhérents.

Il montre ensuite comment l'Association a réalisé dans l'année sa devise : Amitié à l'égard de ses membres et reconnaissance à l'égard des Frères.

Il rappelle les sommes consacrées en prix aux élèves des diverses écoles, à l'entretien des vieux Frères à la maison d'Annappes, en bourses à l'externat Saint-Louis et en fournitures scolaires, et fait ressortir la part que l'Association a prise à la fondation du demi-pensionnat Saint-Louis.

Le rapport conclut en engageant les sociétaires à redoubler d'efforts pour répondre de mieux en mieux aux besoins de la cause défendue par l'Association.

M. Eug. Lecomte a payé un juste tribut de reconnaissance au président, M. Florin-Chopart, qui a déjà tant fait et fait encore beaucoup pour la prospérité de l'Association, et aux dévoués Frères qui se consacrent à l'instruction et à l'éducation de l'enfance avec tant de zèle et de dévouement.

S'adressant ensuite aux jeunes gens des groupes de quartiers, il leur offre l'aide et les conseils de l'expérience de leurs devanciers. Il termine en exprimant l'espoir que l'Association grandira dans de vastes proportions et sera en mesure d'aider largement les vénérés maîtres qui consacrent leur vie à la tâche ingrate de la formation intellectuelle et morale de leurs élèves qui, de leur côté, doivent leur vouer une affectueuse reconnaissance et un dévouement toujours prêt à répondre à leur appel.

A la suite de la séance, des rafraîchissements ont été offerts fraternellement aux membres de l'Association et des groupes de quartier.

L'Association amicale des Anciens élèves des Frères. — L'assemblée générale de l'Association amicale des Anciens élèves des Frères a eu lieu dimanche après-midi, dans la salle de la Maison des Œuvres, Grande-Rue.

Après lecture des diverses questions mises à l'ordre du jour, le comité a décidé de faire une excursion au Mont de la Trinité, le dimanche 27 juin. Les excursionnistes partiront de Roubaix jusque Pecq avec arrêt et déjeûner dans cette localité ; le retour se fera par Tournai où un dîner réunira les sociétaires ; dans l'après-midi, promenade en ville et retour à Roubaix dans la soirée.

La retraite du brigadier de police Roobier. — Lundi soir, les agents de police du premier arrondissement se sont réunis dans une petite fête intime qu'ils avaient organisée pour offrir à M. Roobier, brigadier de police qui vient de prendre sa retraite, un cadeau en témoignage de leurs sympathies.

M. Roobier, très ému de cette délicate attention, a remercié les agents.

Le cross-country au club hippique du Breucq. — Favorisé par un temps superbe, le cross-country qui a eu lieu lundi soir, à cinq heures, dans le parc du club hippique du Breucq, a parfaitement réussi.

Vingt cavaliers ont pris part au rally.

Les prix ont été décernés aux gagnants dans l'ordre suivant : 1er Joyeuse, à M. Edmond Six, de Tourcoing ; 2e Mousseuse, à M. Hector Franchomme ; 3e Leesholm, à M. Ricourt, lieutenant au 19e chasseurs ; 4e Bobine, à M. Routier, lieutenant au 19e chasseurs ; 5e Old-Nicke, à M. Lefebvre, lieutenant au 4e cuirassiers ; 6e Danaé, à M. Jeumaire, lieutenant au 19e chasseurs.

C'est Mlle De Willaert qui a remis les prix aux vainqueurs.

Dans l'assistance nombreuse et choisie qui assistait à cette réunion hippique, on remarquait presque tous les membres actifs et honoraires du club, ainsi que plusieurs dames.

Le nouveau comité de la société de gymnastique l'« Ancienne ». — Une erreur typographique nous a fait dire dans le compte-rendu de la réunion de l'*Ancienne* : F. Didry, pharmacien *ambulant*. C'est ambulancier qu'il faut lire.

Le concours sténographique de Roubaix. — Voici un extrait du palmarès pour le concours de vitesse :

Cent cinquante mots à la minute : Ont réussi cette épreuve : MM. E. Thibaut, de Lille ; J. Pratte, de La Madeleine.

Cent mots à la minute : Ont réussi cette épreuve : MM. Leroy Julien, de Roubaix ; Cau Cyrille, de Roubaix.

Septante-cinq mots à la minute : Ont réussi dans cette épreuve, MM. Debosque Paul, d'Armentières, Foelix Urbain, de Roubaix; Vannoye Fernand, d'Armentières; Martel Eugène, d'Armentières; Neu Henri, de Tourcoing; Housez Georges, de Wervicq-Sud; Richard Edouard, de Roubaix; Delemer Valéry, de Bajus (Pas-de-Calais).

Vingt-quatre candidats ont réussi dans l'épreuve à cinquante mots. Nous publierons ultérieurement leurs noms avec le palmarès de la *Section locale*.

Rappelons seulement que le concours a compté 202 concurrents. C'est un magnifique succès.

IL EST A 3.00 le kilog, le délicieux beurre d'Oostcamp, fraistous les jours, garanti pur ; rue du Bois 13, *et dépôts succursales.* 19330

La disparition d'une jeune fille avec son enfant. — Une jeune fille de vingt-quatre ans, Lucie Hancq, demeurant avec son père rue de Colligny, cour Cavrois, 32, est disparue depuis jeudi dernier avec sa petite fille nommée Marie et âgée de quatre ans.

Cette personne, qui ne possède pas complètement ses facultés mentales, a quitté la maison de son père en déclarant qu'elle se rendait à la ducasse du Coq-Français. Elle était vêtue d'une robe noire et chaussée de bottines à boutons. L'enfant avait un petit tablier blanc.

Cinq centimes pour un mouchoir. — C'est à l'angle de la rue du Château et de la Grande Place que l'on trouve cet article, au magasin de lingerie qui porte comme titre : A la compagnie franco-russe; et tout à des prix aussi inouïs de bon marché.

Ainsi, il y a des chemises pour femmes, depuis 0,75 centimes. Citons aussi les pantalons pour dames, les chemises pour hommes; les nattes et serviettes depuis 0,40. Il y a, en outre, un stock considérable de flanelles, et un choix de corsets élégants.

A ce prix, on peut s'en payer du délicieux beurre d'Oostcamp, le kilog 3.00, rue du Bois, 13, et dépôts succursales. 19823

Un homme blessé par la chute d'un poids. — Lundi matin, un rattacheur, Edmond Bourgois, âgé de 49 ans, demeurant à l'estaminet Boussemart, rue des Halles, a été admis à l'Hôtel-Dieu. Le malheureux, en voulant s'exercer la veille à lever des poids, en avait laissé tomber un sur le gros orteil. Sa blessure est assez grave.

Une arrestation pour outrage public à la pudeur. — Lundi après-midi, vers deux heures, l'agent de service qui se trouvait rue Sainte-Elisabeth, a procédé à l'arrestation d'un journalier, Jean Devos, âgé de 27 ans, demeurant boulevard Gambetta, inculpé d'outrage public à la pudeur.

Jean Devos, après avoir été interrogé par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, a été écroué au dépôt central.

Un accident à la gare. — Un fisserand, Jean Verlack, âgé de 41 ans, domicilié à Pérenchies, est tombé dimanche soir en descendant du train et s'est fait de nombreuses contusions.

M. le docteur Derville, qui lui a donné les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cent mille lampions, c'est le chiffre fourni à la ville par la maison Broquet-Franchomme, 30, rue du Vieil-Abreuvoir, pour l'illumination des principales rues de Roubaix, pendant les fêtes gymnastiques de la Pentecôte. On juge de l'effet merveilleux que vont produire cette quantité considérable de verres de couleurs. Un appel est fait aux habitants pour qu'ils illuminent les façades de leurs maisons. On peut trouver, à prix réduits, à la maison Broquet-Franchomme, des lampions aux nuances les plus variées.

Croix. — *La caisse d'épargne.* — A l'occasion de la Pentecôte, la caisse d'épargne sera fermée le dimanche 6 juin, toute la journée.

Wasquehal. — *Découverte d'un cadavre dans le canal.* — Lundi, vers une heure de l'après-midi, entre les écluses du Carthelot et de la Masure, du canal de Roubaix, on a retiré le cadavre d'un individu dont l'identité a pu être établie de suite, d'après une carte d'électeur qu'il avait dans une de ses poches ; c'est un nommé Copper, Louis-Désiré, né en 1850, demeurant cour Lefebvre-Pau, n° 6, Grande Rue, à Roubaix, profession mouleur en fer ; cette carte porte le numéro 406 et date de 1892.

Le garde-champêtre Selosse fit transporter le cadavre à la morgue, par M. Achille Biervacque, fossoyeur.

M. le docteur Jacquart a fait les constatations d'usage et a déclaré que le corps avait séjourné dans l'eau environ douze heures.

— *Le recensement des chevaux.* — C'est lundi qu'a eu lieu à Wasquehal, sur la place de